



Finances - Economie - Emploi - Formation
et Chambres consulaires

OBJET : Vote des tarifs de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères sur le secteur de Derval – Année 2026

EXPOSE

Il doit être procédé pour l'année 2026 au vote des tarifs de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères sur le secteur de Derval.

Conformément aux orientations prises lors du débat d'orientations budgétaires, il vous est proposé de maintenir les tarifs de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères identiques à ceux de 2025.

Ces tarifs, calculés selon la taille du bac, figurent à l'annexe ci-jointe.

Ce dossier a été examiné lors de la commission « Finances - Economie - Emploi - Formation et Chambres consulaires » réunie le 10 février dernier

DECISION

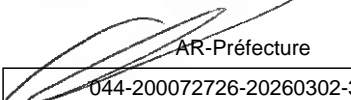
Compte tenu de ce qui précède et après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

- d'adopter les tarifs de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères conformément au tableau ci-joint à compter du 1er janvier 2026 ;
- d'autoriser M. le Président ou le M. le Vice-Président délégué à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 26 février 2026

La secrétaire de séance


AR-Préfecture
044-200072726-20260302-3-DE

Lucie GUERINÉE Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 02-03-2026

Publication le : 02-03-2026

Le Pré

Alain I



Le Président,


Alain HUNAUT

Montants de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères sur le secteur de Derval

Grille tarifaire appliquée depuis le 1er Juillet 2023 et maintenue à l'identique en 2026

Volume du bac à ordures ménagères	Dotation permanente			Dotation temporaire	
	Abonnement pour 6 levées		prix de la levée supplémentaire	Frais de mise à disposition	Prix de la levée
	mensuel	annuel			
120 litres (1 à 3 pers.)	13,75 €	165,03 €	4,51 €	17,77 €	4,51 €
180 litres (4 à 5 pers.)	20,55 €	246,62 €	6,76 €		6,76 €
240 litres (6 à 7 pers.)	27,86 €	334,32 €	9,00 €		9,00 €
340 litres (8 pers. et +)	41,42 €	497,06 €	12,77 €		12,77 €

Prestations	Tarifs
Renouvellement d'un badge	12,00 €
Fourniture sacs additionnels de 30 litres (5 unités)	4,51 €

AR-Préfecture

044-200072726-20260302-3-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 02-03-2026

Publication le : 02-03-2026



Le Président,

Alain HUNAUT

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six février à dix-sept heures trente, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant–Derval se sont réunis à Châteaubriant – au siège de la communauté de communes- sur convocation adressée le dix-neuf février deux mille vingt-six et sous la Présidence de M. Alain HUNAULT.

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Matthieu HAMARD			X	P	Mme Nathalie BEAUDOIN
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI			X	P	Mme Catherine CIRON
	Mme Jacqueline BOMBRAÏ	X				
	M. Rudy BOISSEAU			X	P	M. Jean-Luc MARSOLLIER
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X		X	P	Mme Claudie SONNET
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
	M. François-Xavier LE HECHO			X	P	Mme Catherine LE HECHO
DERVAL	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY	X				
	M. Michel HORHANT	X				
	Mme Laurence LE BIHAN	X				
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET			X	P	Mme Lucie PAUL
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
	Mme Lucie PAUL	X				
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON		X			
JANS	Mme Marie-Ère BOUIN	X				
	M. Franck DELAMARRE	X				
JUIGNE DES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				

LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN			X	P	Mme Mireille BELLON-CHAMOT
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF	X				
	Mme Géraldine PINSON-LERAY	X				
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Éric ROBERT	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN	X				
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN			X	P	M. Alain LE TOLGUENEC
PETIT AUVERNE	M. Olivier POIRIER	X				
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX	X				
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	Mme Anita BONNIER	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU			X		
	Mme Marie-Paule SECHET	X				
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER	X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET			X	P	M. Alain RABU
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY			X	P	Mme Martine CHEVALIER
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	Mme Lucie GUERINEL	X				
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

M. Elias AMIOUNI a quitté la séance à 17h55 au moment de la projection du film sur le budget.

M. Elias AMIOUNI est revenu en séance à 18h22 au moment de la lecture de la délibération n°2026-009 Budget primitif 2026 avec reprise anticipée des résultats 2025 - budget annexe Transports.

Secrétaire de Séance : Madame Lucie GUERINEL

AR-Préfecture

044-200072726-20260302-3-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 02-03-2026

Publication le : 02-03-2026



Le Président,

Alain HUNAU